

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VAL-DES-SOURCES

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville de Val-des-Sources tenue ce **29^e jour du mois de janvier 2024**, à la salle du Conseil, à compter de 16 h 30. Sont présents :

- › Monsieur le maire Hugues Grimard
- › Madame Isabelle Forcier, **ABSENTE**
- › Madame Andréanne Ladouceur, conseillère au poste numéro 2
- › Monsieur René Lachance, **ABSENT**
- › Madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- › Monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- › Monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de Monsieur Hugues Grimard, maire.

Sont également présents :

- › Monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier suppléant
- › Madame Sarah Richard, directrice Administration et Finances et directrice générale adjointe
- › Monsieur Stéphane Alain, directeur du développement du territoire et directeur général adjoint
- › Madame Annie Lamontagne, adjointe à la direction

Il est donc procédé comme suit :

2024-052

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JANVIER 2024 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Andréanne Ladouceur, appuyée par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Val-des-Sources est convoquée par Hugues Grimard, Maire, pour être tenue à la Salle du Conseil, 124 rue Greensheilds le **lundi 29 janvier 2024 à 16 h 30** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 29 janvier 2024 et adoption de l'ordre du jour;
2. Projets au Fonds Région et Ruralité (FRR);
3. Période de questions
4. Levée de la séance

2024-053

APPUI AU PROJET – RÉALISATION D'UN PLAN POUR LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE 12 LOGEMENTS DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DES SOURCES – FONDS RÉGION ET RURALITÉ (FRR) VOLET 4 – FONDS POUR L'AMÉLIORATION DES MILIEUX DE VIE

CONSIDÉRANT la demande soutenue pour du logement abordable sur le territoire de Val-des-Sources;

CONSIDÉRANT que l'Office municipal d'habitation des Sources désire construire un immeuble de 12 logements sur le terrain qui lui appartient sur la rue Simoneau et que pour ce faire, il est nécessaire de réaliser des plans et devis pour les différentes demandes de subvention ;

CONSIDÉRANT que le promoteur du projet a adressé à la municipalité une contribution de 10% du projet qui représente 7 320 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources appui la demande de l'Office municipal d'Habitation des Sources (OMH) au programme Fonds Région Ruralité - **Volet 4 fonds pour l'amélioration des milieux de vie**;

QUE la Ville de Val-des-Sources s'engage à contribuer un montant de 7 320 \$;

QUE si le projet de construction des 12 logements se réalise, la Ville de Val-des-Sources accepte de participer au Programme de supplément au loyer pour le projet de l'OMH des Sources sur la rue Simoneau à Val-des-Sources ;

QUE la Ville de Val-des-Sources s'engage à payer 10 % du coût du Programme de supplément au loyer (PSL) pour les douze (12) unités de logement.

QUE le directeur général soit autorisé soit autorisé à agir au nom de la Ville de Val-des-Sources et à signer tous les documents relatifs au projet.

Adoptée.

2024-054

APPUI AU PROJET – ÉVÈNEMENT SCULPTURE DES SOURCES – FONDS RÉGION ET RURALITÉ (FRR) VOLET 2 - SUPRALOCAL

CONSIDÉRANT le projet d'événement régional Sculpture des Sources, qui vise à mettre en place un nouvel événement culturel régional itinérant sur 4 jours dédié à la sculpture et aux arts visuels en 3 dimensions qui accueillera 30 sculpteurs professionnels dans un endroit enchanteur de la MRC;

CONSIDÉRANT qu'en raison du 125^e anniversaire de Val-des-Sources en 2024, le site proposé pour la tenue de l'événement sera à la Place de la Traversée pendant le week-end de la Fête nationale du Québec ;

CONSIDÉRANT que le promoteur du projet, Symposium des arts de Danville, a adressé à la municipalité hôte pour l'édition 2024, une demande de contribution au projet régional pour un montant de 4 000 \$ et certaines ressources logistiques ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources autorise la tenue de l'événement Sculpture des Sources à la Place de la Traversée du Vendredi 21 juin au lundi 24 juin 2024 ;

QUE la Ville de Val-des-Sources appui la demande du Symposium des arts de Danville au programme Fonds Région Ruralité - volet 2 supra local pour le projet Sculpture des Sources;

QUE la Ville de Val-des-Sources s'engage à contribuer un montant de 4 000 \$ ainsi que certaines ressources logistiques nécessaires à la tenue de l'événement.

QUE le directeur général soit autorisé soit autorisé à agir au nom de la Ville de Val-des-Sources et à signer tous les documents relatifs au projet.

Adoptée.

2024-055

CRÉATION D'UNE MAQUETTE NUMÉRIQUE INTERACTIVE – FONDS RÉGION ET RURALITÉ (FRR) VOLET 4 – FONDS POUR L'AMÉLIORATION DES MIEUX DE VIE

CONSIDÉRANT que le territoire de la Ville d'Asbestos maintenant Val-des-Sources a connu de nombreuses transformations sur son territoire en raison de l'expansion du puits miniers.

CONSIDÉRANT que les transformations du territoire ont fait en sorte de démolir des quartiers complets dont très peu de traces sont demeurées;

CONSIDÉRANT que le projet de carte interactive a pour objectif de créer une représentation numérique de son évolution historique. La ville, riche d'un passé marqué par l'exploitation de la Mine et que la Ville souhaite mettre en lumière les transformations de son territoire depuis sa fondation ;

CONSIDÉRANT que le projet pourrait servir d'outil pédagogique et touristique, enrichissant la connaissance historique locale. Il pourrait à long terme devenir une véritable base de données ;

CONSIDÉRANT que le projet est estimé à 110 286.74 \$;

CONSIDÉRANT que la Ville de Val-des-Sources entend adresser une demande de subvention au Fonds Région Ruralité – Volet 4 amélioration des milieux de vie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources autorise la présentation du projet de réalisation d'une maquette numérique interactive au Fonds Région Ruralité – volet 4 amélioration des milieux de vie des milieux pour un montant de 94 500 \$;

QUE la Ville de Val-des-Sources s'engage à payer sa part des coûts admissibles et non admissibles du projet le cas échéant et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une confirmation d'acceptation du projet au FRR ;

QUE le directeur général soit autorisé soit autorisé à agir au nom de la Ville de Val-des-Sources et à signer tous les documents relatifs au projet.

Adoptée.

2024-056

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN VIADUC COMMÉMORATIF – DÉPÔT AU PROGRAMME FONDS RÉGION ET RURALITÉ (FRR) VOLET 4 – FONDS POUR L'AMÉLIORATION DES MIEUX DE VIE

CONSIDÉRANT que la Ville de Val-des-Sources, anciennement Asbestos, fêtera ses 125 ans de fondation en 2024 et que pour cette raison, la Ville souhaite remémorer l'ancien viaduc, ancien monument à l'entrée de la Ville;

CONSIDÉRANT l'objectif 4.2 du plan d'action de la Corporation pour la restauration et la mise en valeur du site Jeffrey de commémorer l'histoire de la Ville de Val-des-Sources, plus précisément de mettre en valeur le viaduc minier de la route 255;

CONSIDÉRANT le projet de la Ville de Val-des-Sources d'aménager le viaduc de la route 255 dans le but de commémorer l'ancien monument qui représentait, à l'époque, la porte d'entrée de la ville;

CONSIDÉRANT que le projet consiste à remplacer les garde-corps actuels par des rambardes métalliques artisanales pour marquer l'entrée de la Ville de Val-des-Sources et d'aménager des couloirs de végétation de chaque côté du viaduc ainsi qu'une délimitation au centre de la chaussée pour créer deux passages distinctifs, soit un corridor pour les VTT et un corridor pour les cyclistes et piétons.

CONSIDÉRANT que le projet est estimé à 118 452.92 \$;

CONSIDÉRANT qu'une demande a été adressée au programme pour le soutien aux initiatives de commémoration du ministère de la Culture et des Communications qui a pour objectif de favoriser le déploiement de repères commémoratifs et de manifestations dans toutes les régions du Québec et que cette demande a été jugée non-admissible au programme ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Val-des-Sources entend adresser une demande de subvention au Fonds Région Ruralité – Volet 4 amélioration des milieux de vie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Andréanne Ladouceur, appuyée par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources autorise la présentation du projet d'aménagement commémoratif du Viaduc de la Route 255 au Fonds Région Ruralité – volet 4 amélioration des milieux de vie des milieux pour un montant de 90 000 \$;

QUE la Ville de Val-des-Sources s'engage à payer sa part des coûts admissibles et non admissibles du projet le cas échéant et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une confirmation d'acceptation du projet au FRR ;

QUE le directeur général soit autorisé soit autorisé à agir au nom de la Ville de Val-des-Sources et à signer tous les documents relatifs au projet.

Adoptée.

2024-057

PRÉPARATION D'UN PLAN DIRECTEUR DE MISE EN VALEUR DU SITE JEFFREY – FONDS RÉGION ET RURALITÉ (FRR) VOLET 4 – FONDS POUR L'AMÉLIORATION DES MILEUX DE VIE

CONSIDÉRANT que depuis l'arrêt des opérations minières de Mine Jeffrey, la Ville de Val-des-Sources souhaite redonner vie au puits minier, aux haldes et à leur secteur environnant le Site Jeffrey;

CONSIDÉRANT que la Ville de Val-des-Sources souhaite faire du Site Jeffrey un lieu de fierté collective qui célèbre le passé minier de la municipalité tout en mettant de l'Avant son dynamisme actuel;

CONSIDÉRANT que la Ville de Val-des-Sources souhaite développer une vision globale de mise en valeur du Site Jeffrey afin de tirer profit des opportunités qui sont offertes par la présence du puits minier et des terrains l'entourant;

CONSIDÉRANT que pour atteindre les objectifs de la Ville de Val-des-Sources, il est opportun qu'un plan directeur d'utilisation de la halde nord pour l'ensemble des utilisateurs soit réalisé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Andr anne Ladouceur, appuy e par la conseill re Caroline Payer et r solu :

QUE la Ville de Val-des-Sources d pose une demande de soutien financier de 49 258.99 \$ au Fonds R gion et Ruralit  (FRR) Volet 4 – Fonds pour l’am lioration des milieux de vie pour r aliser un plan directeur des sentiers de la halde nord;

QUE la Ville de Val-des-Sources s’engage   participer pour une valeur en main d’ uvre ou en esp ce pour une valeur de 5 000 \$ soit au moins 10 % du projet soumis;

QUE le mandat de r alisation du plan directeur comprend, sans s’y restreindre, la r alisation de consultations citoyennes, la proposition d’un concept d’am nagement   la suite de la consultation;

QUE le mandat prendra effet lorsque la Ville aura obtenu la confirmation du financement demand    la MRC des Sources.

Adopt e

P RIODE DES QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L’ORDRE DU JOUR

AUCUNE QUESTION

2024-058

LEV E DE LA S ANCE

EN CONS QUENCE, il est propos  par le conseiller Jean Roy et r solu :

QUE la pr sente s ance soit lev e   16 h50.

Adopt e

M. Hugues Grimard, maire

M. Georges-Andr  Gagn , Directeur g n ral et Greffier suppl ant